

*Question présentée par la députée :*

*M<sup>me</sup> Isabelle Brunier*

*Date de dépôt : 2 novembre 2017*

## **Question écrite urgente**

**Cité de la musique : on ne refuse pas les cadeaux... mais on peut se poser quelques questions !**

Ces derniers jours, on ne parle que du grand projet de Cité de la musique qui vient de faire l'objet d'un concours d'architecture international dont les divers projets sont exposés au public au Pavillon Sicli. On sait que ces futurs bâtiments sont censés ne pas coûter un sou aux contribuables puisqu'ils sont offerts par un ou des mécènes. Cependant, le citoyen peut se poser un certain nombre de questions, que je relaie ici.

*La future grande salle de concert ne va-t-elle pas constituer un doublon avec la magnifique et réputée salle du Victoria Hall ?*

*A qui appartiendra la Cité de la musique ? A l'Etat, à la Ville de Genève ou à une fondation ?*

*Qui, donc, la gèrera au niveau de la programmation et financier ? Concernant la Haute école de musique, elle entrera dans l'escarcelle des HES, mais les salles de concert ?*

*Et surtout, qui paiera les frais de fonctionnement ? La Ville ou l'Etat ? En effet, à l'heure du désenchevêtrement des tâches entre les deux entités concernant la culture, en particulier, l'ajout d'un lieu important ne va-t-il pas « charger le bateau » et compliquer encore les choses ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses précises qu'il aura à cœur de donner à ces questions qui intéressent tous les citoyens concernés par la gestion des infrastructures culturelles et par celle des derniers publics.